

Conseil Municipal du 4 juin 2009

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau, Evrard, Nivelais, Sepré, Ms Gros, Lecomte, Guengard, Buon, Esnault, Faucher, Ledru, Merouze

Absent excusé : M. Aim procuration M. Faucher
M. Clément procuration M. Fouché

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

1. Personnel communal

Mme Drouineau informe le conseil du travail réalisé par la commission aux affaires scolaires, sur la réorganisation des emplois du temps du personnel affecté à l'école et à la cantine scolaire. La commission recevra le personnel concerné lors d'une prochaine réunion.

Sur proposition de cette commission, le conseil valide à l'unanimité l'embauche d'un agent contractuel pour le temps du midi, soit 2 heures par jour d'école, à compter du 2 septembre prochain.

2. Salle des fêtes

Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité valide :

- la nouvelle organisation de la salle des fêtes quant à la mise à disposition de la vaisselle aux locataires,
- Le maintien de la caution à 200€ avec retenue de la somme nécessaire à la remise en état des locaux et de la vaisselle en cas de défaillance du locataire
- Les tarifs pour 2010 avec un seul tarif par catégorie : commune 185€, hors commune 330 €, 4 heures en semaine 44€

3. Communauté de communes

M. Gros rappelle au conseil que le contrat d'affermage de Sittellia est reconduit par avenant jusqu'au 30 juin 2010. Afin que le conseil puisse prendre position sur le mode d'exploitation du centre aquatique, un conseil municipal dédié à ce dossier aura lieu le jeudi 18 juin à 20 h 30.

Une présentation du diagnostic petite enfance à l'intention des assistantes maternelles, municipalités des cinq communes de notre secteur aura lieu le mercredi 17 juin à 18 h 30 à la salle des fêtes de Soultré.

4. Travaux

- La Roche

Les travaux suivent leur cours, l'aménagement routier débutera fin juin début juillet

- Chemins

Le conseil à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise Lebert d'un montant de 3146.32€ TTC concernant le busage du fossé du chemin des Thuaudières. Le conseil général prendra à sa charge la continuité des travaux sur quelques mètres le long de la RD 20. Dans le même temps, un sens unique sera installé pour la sécurité des riverains.

Aménagement de la place du 8 mai : M. le Maire se charge de travailler sur le projet.

Celui-ci propose aussi de buser les fossés du chemin du lavoir, afin d'en faciliter l'entretien pour les agents communaux. Dans le même registre, Mme Drouineau a évoqué avec M. Lebarbier la possibilité de semer de la jachère fleurie sur certaines parties du terrain du lavoir pour en limiter les heures de tonte.

5. Syndicat du Dué et du Narais

Mme Drouineau informe le conseil que ce syndicat prend désormais la dénomination « syndicat mixte du Dué et du Narais » et change le système de représentation des communes pour mieux satisfaire aux règles du quorum. Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité désigne Mm Drouineau comme titulaire et M. Guengard comme suppléant.

6. Enquêtes publiques

M. Guengard est le rapporteur des enquêtes en cours :

- Regroupement de deux élevages porcins existants sur Thorigné sur Dué, au lieu-dit « le pinçonnet » avec augmentation du cheptel. Avis favorable sans observation sous réserve du maintien du nombre de truies.
- Demande d'autorisation d'exploiter une carrière avec centrale de malaxage de matériaux à Montfort le Gesnois « la Blosserie » par Vinci construction. Observation : Le dossier ne fait pas état de moyens mis en oeuvre pour lutter contre la pollution engendrée par la perte d'hydrocarbures, d'huiles..., des engins et véhicules transitant sur le site.

M. Gros expose au conseil l'enquête concernant le PEDMA présenté par le Conseil Général. Le conseil à l'unanimité émet un avis favorable sous réserve de l'interdiction d'implanter de nouveaux sites privés d'enfouissement de déchets banals industriels.

7. Consultation diagnostic assainissement

La consultation a lieu jusqu'au 23 juin 2009 12 heures. La commission d'appel ouvrira les plis le même jour à 17 h 45. L'analyse des offres sera réalisée ensuite par l'UTPS.

8. Questions diverses

- La municipalité organise une manifestation à l'occasion du départ en retraite de Mme Dorizon le mardi 23 juin à 18 h 30
- Le conseil décide de rembourser la somme de 26.30€ à M. Stéphane Ledru pour les frais engendrés par le renouvellement de l'abonnement à l'hébergeur du site internet de la commune.
- Le conseil décide d'accorder une subvention de 400€ à la coopérative de Nuillé le Jalais pour l'activité du cirque
- Réunion du CCAS le mardi 9 juin à 19 h
- Fête des prix le 27 juin
- PLU : toutes les modifications et révisions du PLU sont validées par le conseil, dont la réduction à 50 m de la limite d'implantation des habitations par rapport au bâtiment agricole route d'Ardenay.
- Un courrier sera adressé à toutes les associations pour obtenir leur bilan financier.
- Des réunions seront organisées en septembre pour une commission agricole, et une autre sur les critères d'attribution des subventions.
- M. Lecomte évoque le cimetière au sujet des allées et des finitions du haut du cimetière (gazon...) Le conseil le charge de faire des propositions.
- M. Ledru présente au conseil le fonds « Oséo » d'aide aux entreprises en difficultés, ainsi que le volet routier de la ZAC de Connerré

La séance est levée à 23 h 15
Prochain conseil jeudi 2 juillet 2009